

Québec, le 28 août 2025

Objet : Période de mise en candidature prolongée

Bonjour à tous,

Suite à un enjeu informatique, veuillez prendre note que la période de mise en candidature pour le poste de syndic ainsi que pour le poste de délégué.e au comité *Assurances collectives et fonds de pension*, tous deux pour la région Est du Québec, est prolongée de cinq (5) jours ouvrables, soit jusqu'au **jeudi 4 septembre 2025 à 17 heures**. À noter qu'après cette période, tout bulletin reçu sera automatiquement rejeté.

Nous vous rappelons que les membres de tous les départements/secteurs peuvent postuler et qu'une personne ne peut être élue aux deux postes de la présente. Pour être éligible au processus électoral, vous devez être membre en règle conformément aux statuts du syndicat et compléter le bulletin de mise en candidature disponible au bureau du syndicat au 2200, rue Jean-Perrin, Québec ou en faire la demande à l'adresse mathieu.richard@sevl1417.com. Le bulletin de mise en candidature complété doit être remis **en main propre** à l'un des représentants syndicaux ou par courriel à mathieu.richard@sevl1417.com.

Les personnes élues par acclamation seront annoncées dans les jours suivants la fin de la période de mise en candidature ou si nous recevons plus d'une mise en candidature pour l'un des postes, un vote par scrutin sera déclenché.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire ou à visiter le site internet SEVL1417.COM.

Syndicalement,

Mathieu Richard

Secrétaire archiviste
Région Est du Québec et Saguenay-Lac-St-Jean
mathieu.richard@sevl1417.com